|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| bandeau-form-for | bandeau-form-for | bandeau-form-for |

FICHE DE POSTE

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du poste | **Référent Maintenance des installations** |
| Date de mise à jour de la fiche de poste | 02/10/2019 |
| N° de référence du poste | 95692 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pôle | Ingénierie et Services Urbains | | |
| **Direction** | **Direction de l'assainissement** | **Missions** | Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel, la rivière dans les conditions fixées par la règlementation |
| **Effectif** | 139 |
| **Service** | **Exploitation assainissement** | **Missions** | Exploiter les infrastructures nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées et pluviales |
| **Effectif** | 88 |
| Agent : nom et matricule |  | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Cadre statutaire | Filière *2 filières possibles, si missions le permettent* | Catégorie | Cadre d'emploi | Niveau de classification du poste (*si besoin)* |
| Exploitation / Technique | Maintenance | Technicien | 4.2 |

|  |  |
| --- | --- |
| Situation hiérarchique | Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1) |
| Responsable unité "Maintenance électromécanique" |
| Nombre d'agents sous sa responsabilité |
| 8 |
| Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1) |
| 8 |

|  |  |
| --- | --- |
| Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent | Au sein de sa Direction |
| unité maintenance installations  unité collecte  Cellule auto surveillance |
| Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole |
| Sans objet |
| Avec les élus |
| Sans objet |
| En externe |
| Entreprises et fournisseurs intervenant sur les équipements |

|  |  |
| --- | --- |
| Attributions du poste *(finalité générale du poste)* | Organise et coordonne les activités de son équipe (maint préventive et curative)  Gère les interventions de sous-traitants y compris les approvisionnements  Ordonnancement des contrôles réglementaires des équipements électriques  Force de proposition sur des optimisations dans son domaine d'activité  participe à l'élaboration du prog prévisionnel de renouvellement des équipements |

|  |  |
| --- | --- |
| Missions de l’agent | |
| Contexte | L'organisation du service repose sur des **secteurs géographiques** basés sur le principe des systèmes de traitement.  Sur chacun de ces secteurs, l'unité "Maintenance électromécanique" a la responsabilité d'assurer l'entretien, le renouvellement et l'optimisation des équipements dans les domaines de l'électromécanique, automatisme et télégestion.  Intégré au sein de cette unité, le référent maintenance des installations est placé **sous l'autorité du responsable de l'unité "maintenance électromécanique".**  Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur des référents dans les domaines suivants : opérations de renouvellement d'équipements, télégestion –automatisme, GMAO, exploitation des installations ou process épuratoire.  Compte tenu de la complexité de la Steu Beaurade, l'organisation du travail est différenciée entre cette installation et les autres. |
| Missions | * Missions :   Le référent maintenance des installations assure le **management de l'ensemble des agents de maintenance de l'unité.**  Ainsi, il **pilote au quotidien les activités de maintenance préventive niv3 ainsi que les interventions de maintenance curative** incombant à son équipe en lien avec les outils de traçabilité interne (GMAO ou autres) sur l'ensemble du territoire en gestion.  En plus d'organiser et de coordonner le travail de ses équipes, il s'assure de la **bonne exécution des travaux réalisés par des sous-traitants.**  Le référent maintenance est **garant des approvisionnements** liés à son domaine d'activité.  Les interventions du prestataire en charge de réaliser les **contrôles réglementaire des équipements électriques** sont planifiées par le responsable de l'unité "Achats". Le référent maintenance installations se charge de **l'ordonnancement** de ces opérations sur le terrain.  Dans le cadre des opérations de renouvellement, le référent maintenance **participe à l'élaboration du programme prévisionnel de renouvellement** en apportant ses conseils lors des choix d'équipements et lorsdes rédactions de CCTP**.**  Il est **force de proposition sur les optimisations** possibles sur son domaine d'activité qu'ils s'agissent d'équipements mais également de principes de fonctionnement ou d'indicateurs en lien avec le système de certification de la direction assainissement.  De par son positionnement, le référent maintenance des installations **contribue au reporting** avec l'ensemble des intervenants du service (les agents, les autres référents, les responsables d'unité).   * Principes de fonctionnement :   Sur le système Beaurade, les référents Exploitation installations, Maintenance et Renouvellement se coordonnent afin d'établir la liste des interventions préventives (niv 1, 2 et 3), curatives et de renouvellement à réaliser ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Une fois ce travail effectué, il transmet les informations à l'agent de maintenance niv1 qui est chargé d'effectuer la préparation de chantier et de réaliser la mission seul ou en se coordonnant avec les intervenants désignés.  Sur les systèmes hors Beaurade, l'agent de maintenance niv2 a globalement, en charge l'organisation de son activité et notamment la planification, la préparation des opérations ainsi que la réalisation des tâches et leur traçabilité en lien avec les outils internes (GMAO ou autres). Le référent maintenance installations a ici un rôle d'accompagnement en manageant par objectifs et non par le contrôle.  S'agissant de la maintenance curative sur la Steu Beaurade, la réception et l'acquittement des défauts transmis par la télésurveillance sont effectués par le référent Exploitation installations qui sollicite ensuite l'agent de conduite de steu pour réaliser le 1er diagnostic de panne. Dans le cas d'une panne nécessitant des compétences en électromécanique, il en réfère au référent Maintenance qui organise le dépannage.  L'agent de maintenance niv1 effectue la remise en service de l'équipement avec si besoin l'aide de l'agent de conduite steu.  S'agissant de la maintenance curative sur les systèmes "hors Beaurade", c'est l'agent de maintenance niv.2 qui assure la réception et l'acquittement des défauts transmis par la télésurveillance ainsi que le diagnostic de la panne. En fonction du niveau de problème rencontré, il gère lui-même la résolution en calibrant les moyens nécessaires à mettre en œuvre puis en rend compte à son encadrant. Il sollicite l'aide de l'agent de conduite en cas de besoin d'assistance. En cas de difficultés et en fonction de la typologie du problème rencontré, il prend conseil auprès du référent "maintenance" ou du référent "télégestion-automatisme".   * Santé, sécurité :   Outre le principe de sécurité partagée, qui précise que tout agent doit **s'assurer de sa sécurité, de celle de ses collègues et celle des sous-traitants** opérant sur son secteur, le référent maintenance des installations est amené à rédiger des plans de prévention notamment lors d'interventions d'entreprises extérieures pour les opérations de renouvellement d'équipements.  Le respect des consignes environnementales et le port des EPI sont obligatoires. Toute situation dangereuse imprévue doit être signalée.   * Astreinte :   Le référent maintenance des installations **peut effectuer des interventions** en dehors des heures ouvrées et sur l'ensemble du territoire en gestion **dans le cadre d'astreintes**. Lors de ces opérations, il doit assurer le dépannage des équipements en défauts ou à minima garantir la fonctionnalité dégradée de l'équipement ou de l'ouvrage. L'objectif est de maintenir la continuité de la collecte et/ou du traitement en fonction des problèmes rencontrés. Pour cela, il est assisté dans cette mission par un second agent, notamment pour garantir la sécurité sur certaines manipulations. Il sollicite le cadre d'astreinte pour une aide à la décision ou pour signaler un problème difficile à résoudre ou impactant le milieu récepteur. Une astreinte distincte existe sur l'usine OVH qui peut, en fonction des cas, être une sollicitation ou un soutien. |
| Mission de remplacement ou de suppléance | En fonction des impératifs du service, le référent maintenance des installations **peut être sollicité ponctuellement sur diverses missions** en lien avec ses compétences et son niveau d'habilitation.  Ainsi, il interviendra sur un domaine de compétence élargi lors des absences du référent renouvellement au sein de l'unité. |

|  |  |
| --- | --- |
| Contraintes du poste  *Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes…* | Travail en milieu insalubre  Apte à la manutention de charges, à l'accessibilité dans les échelles et au travail en hauteur  Apte aux travaux électriques  Port des EPI et tenue de travail |

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences liées au poste | |
| Connaissances et savoir-faire souhaités | BAC Professionnel ou BTS en électromécanique, électricité industrielle, maintenance industrielle |
| Connaissance de base en informatique et en automatisme |
| Leadership et management d'équipe |
| Capacité à travailler en équipe |
| Capacité à réagir rapidement dans les situations d'urgence |
|  |
|  |
| Autres pré-requis pour exercer les missions  *ex : diplôme, expériences…* |  |
|  |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Environnement du poste | |
| Horaires | 8h-11h45 et 13h00-16h45 |
| Temps de travail | 37h30 |
| Lieu de travail | Ensemble des installations confiés à la régie |
| Éléments de rémunération liés au poste |  |
| Conditions particulières d'exercice des missions *ex. poste itinérant, astreintes…* | Nécessité de se déplacer (permis de conduire obligatoire)  Participation aux astreintes  Peut être appelé ponctuellement sur un autre poste en fonction des contraintes d'exploitation des installations |
| Moyens matériels spécifiques | Téléphone portable  Caisse à outil complète |
| Dotation vestimentaire | 5 Vêtements de travail bleus  3 casquettes toiles  1 Parka  1 ensemble de pluie  1 gilet de froid  1 polaire  5 Tee-shirt  1 casquette fourrée  1 paire de brodequins de sécurité  1 paire de bottes de sécurité  1 paire de chaussons pour bottes |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fonction correspondant  *Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra*  *Cocher les missions assurées* | Approvisionnements - commande |  |
| Documentation |  |
| Restauration / PDA |  |
| Moyens de l'administration |  |
| Informatique |  |
| Ciril |  |
| Propreté |  |
| Congés |  |
| Formation |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Missions de sécurité au travail  *Cocher les missions assurées* | Assistant de prévention |  |
| Coordonnateur de site / responsable d'établissement |  |
| Chargé d'évacuation |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Principaux interlocuteurs de l'agent | Correspondant formation | S.LEGRUEL |
| Correspondant congés | A.KERBRAT |
| Correspondant restauration / PDA | A.KERBRAT |
| Correspondant de service (service paie situations administratives) | A.KERBRAT |
| Correspondant informatique | V.PAQUEREAU |
| Assistant de prévention | Y.LEFEBVRIER |
| Chargé(e) de ressources humaines | A.KERBRAT |

|  |  |
| --- | --- |
| Validation du directeur | Nom : GUEGUEN Boris  Date : 02/10/2019 |
| Validation du chargé RH | Nom :  Date : |